



Secrétariat  
Entreprises

Alternative  
Libertaire

Bulletin d'information du Secrétariat Entreprises  
d'Alternative libertaire

Numéro 8 - 16 mars 2018 [www.alternativelibertaire.org](http://www.alternativelibertaire.org)

[www.facebook.com/Barom%C3%AAtre-de-la-lutte-des-classes-1762302734077339/](https://www.facebook.com/Barom%C3%AAtre-de-la-lutte-des-classes-1762302734077339/)

# Réussir le 22 mars

Sur ce plan, rien de neuf par rapport à notre précédente publication de la semaine passée :

- la **grève dans la Fonction publique s'annonce assez forte**, avec des manifestations dans de nombreuses villes ;
- la manifestation **nationale des cheminots et cheminotes rassemblera beaucoup de monde** ;
- plusieurs organisations **CGT et Solidaires d'autres secteurs appellent aussi à la grève ce 22 mars**, de manière unitaire (commerce et services par exemple), en ordre dispersée (comme dans l'énergie) parfois avec l'UNSA (RATP).

A Paris, les deux manifestations (Fonction publique et SNCF) ne convergent pas vraiment, elles se contentent d'arriver au même endroit par des accès opposés. Mais pour qu'il y ait « convergence des luttes », il faut qu'il y ait des luttes et celles-ci supposent l'émergence de mobilisations basées sur les réalités de chacune et chacun. A cette étape, qu'il y ait le même jour, à Paris, deux manifestations, pour des publics différents, n'est pas un problème.

# Et ses suites

La situation est un peu plus délicate sur ce plan. Pour la Fonction publique, l'interfédérale initialement prévue dès le 23 dans la foulée de la manifestation a été reportée au 27.

**Chez les cheminots et les cheminotes, au-delà du 22, la situation se complique.** Trois fédérations (CGT, UNSA, CFDT) annoncent 36 jours de grève au deuxième trimestre, à coup de grèves carrées de 48 heures. Côté SUD-Rail, après quelques hésitations du Bureau fédéral avant l'interfédérale du 15, les syndicats avaient reconfirmé l'appel à un mouvement reconductible en assemblées générales. Côté CGT, bien des collectifs locaux pourraient ne pas accepter ce choix de privilégier un appel d'une forme assez saugrenue avec UNSA et CFDT, alors qu'il était possible de faire bien plus efficace avec SUD-Rail et FO. Tout cela va maintenant se jouer sur le terrain, d'ici le 3 avril.

Nous ne pensons pas que le choix soit entre « tout ou rien ». Peut être faudra-t-il une première grève limitée à 24 ou 48 heures, peut être pas ; mais il doit bien s'agir de construire un mouvement reconductible ! Ce que proposent les fédérations CGT, UNSA et CFDT est une négation de la démocratie dans la lutte. En annonçant un calendrier de grèves carrées sur trois mois, elles nient aux grévistes la possibilité de décider de leur grève.

Il y a là un enjeu considérable, qui engage le mouvement syndical au-delà du secteur ferroviaire :

- D'une part, en termes de perspectives pour cette lutte : **qui peut croire que 36 jours de grèves répartis sur 3 mois seront plus efficaces qu'une grève reconductible ?** La direction a toutes les dates pour adapter au mieux ses mesures antigrèves : mettre en repos un maximum de grévistes potentiels pour les jours annoncés, programmer les renforts de cadres non grévistes sur ces mêmes journées, etc. Pour le personnel soumis aux Déclarations individuelles d'intention de faire grève, il faudra jongler avec les imprimés ; pour les agents des travaillant dans les secteurs administratifs, dans les ateliers ou à la



maintenance des installations, 48 heures de grèves, ça veut dire perdre 2 jours de salaire pour récupérer le boulot non fait le 3<sup>ème</sup> ... répéter ça 18 fois en trois mois, ça risque de lasser !

- D'autre part, **en termes de démocratie et d'auto-organisation : ce serait un recul considérable.** En fait, un retour en arrière de plus de 30 ans, gommant l'avancée considérable de la grève de novembre 1986 – décembre 1987 qui a marquée toutes les grèves postérieures, pas seulement à la SNCF.

Pour suivre les évolutions : [www.leraildechaine.org](http://www.leraildechaine.org)

Il nous faut aussi être attentifs et attentives à la **perspective d'une journée nationale d'action interprofessionnelle** vers la mi-avril (une intersyndicale nationale doit se réunir le 19 mars) : appui et rebond pour les luttes en cours ? Ou au contraire moyen de les enterrer ? Nous avons la réponse entre nos mains...

## Grève de travailleurs sans-papiers en Ile-de-France

**160 travailleurs sans-papiers sont en grève et occupent leur lieu de travail depuis un mois**<sup>1</sup> dans sept entreprises différentes, en coordination avec différentes structures CGT, sous la houlette du collectif confédéral migrants. Des situations très variées (intérim, CDI...) dans des branches très différentes : nettoyage, routage, Chronopost, construction, restauration...

Une issue globale et positive se dessine enfin pour la semaine prochaine. Mais il reste quelques patrons récalcitrants à fournir les documents indispensables pour que les préfetures délivrent un titre de séjour ouvrant droit à travailler aux 160 grévistes. La proposition de participer à la manifestation du 17 mars n'a pas été retenue et c'est dommage. La régularisation va changer la vie des camarades concernés, en les sortants de la clandestinité. Ce nouveau probable succès aura aussi le mérite de faire avancer, dans la CGT, les militant.es qui, sous l'influence de la pression médiatique, ne sont pas toujours spontanément au clair sur la question de la solidarité entre travailleur.ses, avec ou sans papiers. Au niveau des directions d'Unions départementales, l'engagement et l'enthousiasme auront été très contrastés et la venue de Martinez sur les piquets n'a pas suffi à convaincre tout le monde ! Pour nombre de grévistes ils auront découvert à l'occasion la force de la solidarité ouvrière. Bref tout le monde sortira fatigués mais gagnants et boostés par ce nouveau conflit collectif.

## Cotisations sociales : hausse ou perte de salaires ?

**La baisse des cotisations sociales au 1<sup>er</sup> janvier annonce une nouvelle dégradation des comptes de la Sécurité.** Le gouvernement applique ici une tactique bien connue : d'abord on dégrade le service rendu puis on privatise en expliquant que le service sera meilleur. Les assurances privées se frottent les mains...

Mais la baisse des cotisations s'est traduite par une minuscule hausse du salaire net versé à la fin du mois. Il y a là de quoi pavoiser pour Macron. Aussi faut-il prendre soin d'expliquer, encore et encore, que nos cotisations ne sont pas « des charges », mais une part de notre salaire que nous plaçons collectivement dans des caisses, pour parer à un incident de vie dans le futur. Ces cotisations sont parties prenantes de nos salaires, elles représentent un salaire différé qui nous sera versé à l'occasion d'un accident, d'une maladie, du chômage... Quand nos cotisations baissent, non seulement on casse la Sécurité, mais en plus on baisse notre salaire réel. Voilà ce qu'il faut dénoncer à celles et ceux qui ne regardent que le « net à toucher ».

## 8 mars : un bilan mitigé

Un premier bilan, qu'il nous faudra prendre le temps de tirer plus collectivement, fait apparaître que :

- Il y a eu des **rassemblements ou manifestations dans de nombreuses villes** ; le dynamisme y régnant est positif ; le nombre trop restreint de participantes et participant est un point négatif.
- Ce dernier élément est lié à la **quasi-invisibilité de la grève de ce 8 mars**. Nous avons raison de continuer à mener ce combat pour la grève des femmes, mais force est de reconnaître qu'il est très peu pris en charge au sein des organisations ; rares, sont les syndicats ou sections syndicales qui ont repris cet appel ; encore plus rares, sont celles qui ont fait le travail pour que la grève devienne réalité.
- Le caractère international du 8 mars ne doit pas être oublié. Les **manifestations très massives dans plusieurs pays** (Etat espagnol ou Argentine), leurs forces symboliques dans d'autres (Iran), la réussite de la grève aussi (dans l'Etat espagnol, à l'appel de syndicats comme CGT, Intersindical, LAB, IAC, SO, CNT, ..., et malgré les manœuvres des Commissions ouvrières et de l'UGT) doivent être prises en considération.

<sup>1</sup> Voir l'article dans Alternative libertaire de mars.